

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS
séance du 27/02/2017

L'an 2017 et le 27 Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DANEDE Laurent Maire

Membres	Convoqués	Présents	Excusés	Pouvoir
BISOT Nadia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BROSSARD Julina	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DANEDE Laurent, Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FILLATRAUD Jean-Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRANCOIS dit CHARLEMAGNE Régis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Corinne JOUBERT
GENTET Frédéric, 2 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Laurent DANEDE
HAULBERT Ludovic	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JOUBERT Corinne, 4 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LUCAS Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MORAIN Mickaël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAPON Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAYRAUDEAU Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ROUHAUD Henri, 1 ^{er} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VERGNAUD Nathalie, 3 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Henri ROUHAUD

Date de la convocation : 21/02/2017

Date d'affichage : 21/02/2017

Secrétaire de Séance : M. ROUHAUD Henri

ORDRE DU JOUR

- A** Réhabilitation de l'Ecole de Tourriers : Demande subventions DETR 2017 - Modification du montant aidable
- B** Réhabilitation de l'Ecole de Tourriers : Demande subvention SIL et Réserve parlementaire
- C** Réhabilitation du Bar-Restaurant : Demande Subventions FSIL / Contrat de ruralité
- D** Réhabilitation du Bar-Restaurant : Demande subvention SIL et Réserve parlementaire
- E** Projet de domicile regroupé
- F** Questions diverses

réf 2017008 : Réhabilitation de l'Ecole de Tourriers : Demande subventions DETR 2017 - Modification du montant aidable

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de DETR a été déposée auprès des services de la Préfecture au titre de l'année 2016, puis au titre de l'année 2017 (délibération n°2016048 du 19 juillet 2016). A la suite de divers échanges avec la Sous-préfecture sur ce dossier, il est proposé à la commune de modifier le montant aidable, en y ajoutant les coûts annexes, soit un montant d'opération de 437 889€HT.

Pour cela, il y a lieu de modifier le plan de financement prévisionnel.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le nouveau plan de financement auprès des services de la Sous-préfecture et solliciter une subvention au titre de la DETR 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer le nouveau plan de financement joint en annexe
- Sollicite une subvention au titre de la DETR 2017

Financement prévisionnel de l'opération

ORIGINE	MONTANT DE LA DEPENSE (HT)	POURCENTAGE	MONTANT DE SUBVENTION ESCOMPTEE
DETR	437 889€	40%	175 156€
Conseil Départemental (SIL)	70 000€	20%	14 000€
Conseil Régional (FRIL)			
Autre subvention de l'Etat (Réserve parlementaire)			3 000€
Autofinancement :			
- Emprunt			209 233€
- Fonds propres			29 000€
Autres Partenaires :			
CDC Cœur de Charente			7 500€

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2017009 : Réhabilitation de l'Ecole de Tourriers : Demande subvention SIL et Réserve parlementaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du Soutien à l'Initiative Locale (SIL) peut être déposé pour le dossier de Réhabilitation de l'Ecole de Tourriers.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la demande de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental, au titre du Soutien à l'Initiative Locale (SIL)
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2017010 : Réhabilitation d'un Bâtiment Communal : Demande Subventions FSIL / Contrat de ruralité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été déposée au titre du Contrat de Ruralité du Ruffécois en décembre 2016, pour la réhabilitation d'un bar restaurant communal pour un montant de 67 686€ HT.

Après études des nombreuses demandes pour le département de la Charente, le dossier de subvention pour ce programme ne sera pas retenu par le Préfet. Cependant, il est proposé à la commune de déposer un dossier au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL) / Contrat de Ruralité 2017 et d'autoriser le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier au titre du FSIL / CONTRAT DE RURALITE 2017
- AUTORISE à déposer le plan de financement joint en annexe
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Financement prévisionnel de l'opération

ORIGINE	MONANT DE LA DEPENSE (HT)	POURCENTAGE	MONTANT DE SUBVENTION ESCOMPTEE
DETR			
Conseil Départemental (SIL)	67 686€	20%	13 537€
Etat : FSIL / Contrat de Ruralité	67 686€	30%	20 306
Autre subvention de l'Etat (Réserve parlementaire)			3 000€
Autofinancement :			
- Emprunt			
- Fonds propres		23.40%	15 843€
Autres Partenaires :			
CDC Cœur de Charente			15 000€
TOTAL	67 686	76.59%	51 843€

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2017011 : Réhabilitation d'un bâtiment communal : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - SIL 2017

Monsieur le Maire informe qu'un dossier de demande de subvention pour le projet de réhabilitation d'un Bâtiment Communal, 40 Route de Paris peut être déposé auprès du Conseil Départemental de la Charente, au titre du Soutien à l'Initiative Locale (SIL).

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le maire à solliciter la demande de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande au titre du Soutien à l'initiative Locale (SIL) auprès du Conseil Départemental et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2017012 : Réhabilitation de l'Ecole et d'un bâtiment communal : demandes de subvention au titre de la réserve parlementaire

Monsieur le Maire informe qu'un dossier de demande de subvention pour les projets de réhabilitation de l'école et du bâtiment communal peut être déposé au titre de la réserve parlementaire.

Il vous est proposé d'autoriser le maire à solliciter la demande de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le dossier de réhabilitation de l'Ecole de Tourriers
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le dossier de réhabilitation d'un bâtiment communal
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf 2017013 : Projet de domicile regroupé pour personnes âgées - Bâtiment communal au 51 route de Paris

Suite à la présentation du projet de réhabilitation de l'immeuble communal situé 51 route de Paris 16560 Tourriers et cadastré Section A Parcelle 590, Monsieur le Maire porte à connaissance du Conseil Municipal le projet de réalisation d'un Domicile Groupé pour Personnes Agées porté par SOLIHA. Ce projet concerne la réalisation de six logements accessibles à des personnes à mobilité réduite et d'un septième, non accessible, destiné pour un logement tout public (proposition 2).

Cet ensemble immobilier serait mis à disposition de SOLIHA Bâtitseur de Logements d'Insertion Sud Ouest par un bail à réhabilitation d'une durée de 43 ans.

Ce bail prendrait effet le 1^{er} juin 2017 et s'achèverait le 31 mai 2060.

Aucun loyer annuel ne sera demandé à SOLIHA B.L.I. Sud Ouest.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Un débat s'ouvre. Alain PAYRAUDEAU demande si le fait que SOLIHA gère le dossier, les travaux, on aura le contrôle sur les locataires. Il suffit de noter dans le contrat la priorisation (commune, canton, ...). Il souhaite également reporter le vote afin de pouvoir travailler en commission le projet et de voir un contrat de bail à réhabilitation. Jean-Christophe FILLATRAUD propose plutôt une maison médicale dans ce bâtiment et aurait des contacts pour ce type de projet. Il argumente que la commission n'a pas fait le tour des autres pistes donc il est contre ce projet.

Corinne JOUBERT dit que la commune n'a pas les capacités financières pour rénover ce bâtiment et émet le fait qu'il se dégrade donc, soit la commune vend ou alors elle abandonne tous ses projets au profit de celui-ci. Laurent DANEDE précise que c'est un beau projet qui n'est pas financé par la commune. Et le bâtiment sera restitué au bout de 43 ans rénové.

La majorité des conseillers sont favorable à ce projet mais souhaite travailler sur le projet de bail avant la signature définitive.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- EMET un avis favorable au projet porté par SOLIHA de Domicile Groupé pour Personnes Agées à Tourriers, sur le principe d'un bail à réhabilitation de 43 ans à compter de juin 2017 ;
- RETIENT la proposition n°2 sur les 3 présentées, à savoir la création de 6 logements accessibles pour personnes à mobilité réduite et un logement tout public ;
- EMET le souhait, après avis d'un groupe de travail constitué d'élus, d'être consulté avant signature du bail à réhabilitation définitif. "

A la majorité (pour : 10 contre : 3 abstentions : 1)

Points d'informations

Commissions prévues ou groupe de travail :

- Salle Polyvalente : Mardi 14 mars à 20h
- Cimetière : 20 mars à 18h
- Bar – restaurant : 16 mars. Ludovic HAULBERT et Bruno LUCAS souhaitent intégrer la commission « travaux Bâtiments Cimetière »
- Assainissement : 9 mars à 20h
- Communication : 6 mars à 20h

Questions diverses :

- Bruno LUCAS demande quand est prévue l'ouverture du bar. D'ici un trimestre car, il y a encore des finitions à faire.
- Julina BROSSARD évoque que la Boulangerie est à vendre : Un candidat éventuel s'est présenté mais non confirmé à ce jour.
- Jean-Christophe FILLATRAUD évoque que les Bâtiments qui abritaient les Etablissement BALLANGER ont été rachetés par Jonathan RAMAT.
- Bruno LUCAS demande si Monsieur le Maire a parrainé un candidat pour les présidentielles. Réponse négative.
- Bruno LUCAS demande comment la commune va être entretenue si on ne peut plus désherber. Monsieur le Maire répond que du matériel a été acheté et les agents utiliseront les produits autorisés.
- Bruno PAPON informe le Conseil Municipal qu'il s'est fait interpeler par le GDON à la dernière assemblée générale car la commune ne s'est pas acquittée de sa cotisation. Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas eu d'appel à cotisation, élément nécessaire pour mandater les dépenses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire clos la séance à 22 h 53.